



République Française
Collectivité Territoriale de Martinique
Communauté d'Agglomération du Pays Nord Martinique

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES DELIBERATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU JEUDI 24 SEPTEMBRE 2020**

Présidence : Bruno Nestor AZEROT
Date de convocation : 14 Septembre 2020
Nombre de conseillers en exercice : 20
Nombre d'élus présents pour ce point : 17
Nombre de procuration : 00

Extrait n°BC-09-2020/123

Objet : Examen des demandes de subventions des collectivités – Investissement.

ETAIENT PRESENTS :

Bruno Nestor AZEROT, Frédéric BUVAL, Lucien SALIBER, Norbert MONSTIN, Thierry MARECHAL, Sainte-Rose CAKIN, Maurice BONTE, Charles CARISTAN, Annick COMIER, Jean-Louis MARIE-LOUISE, Chantal MAIGNAN, Olivier JEAN-DENIS, Jonathan TABAR, Germain DUTON, Joseph PERASTE.

Arrivés en cours de séance : Christian RAPHA, Jean-Baptiste ROTSEN.

ETAIENT ABSENTS OU EXCUSES

Marie-Thérèse CASIMIRIUS, Félix ISMAIN, Jiovanny WILLIAM.

Le Bureau Communautaire ;**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales ;**Vu** l'avis des membres de la Commission mixte Subvention-Finance réunis le 16 septembre 2020 ;**Considérant** que ces opérations font partie des actions cofinancées dans le cadre du programme «ITI Investissement Territorial Intégré urbain» ;**Considérant** l'intérêt des dossiers présentés ;

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,**DECIDE****Article 1 :****D'attribuer** les subventions suivantes :

Type	Montant	Attributaire	Projet
Investissement	159.930,00 €	Ville du Robert	Modernisation du stade d'athlétisme de cité la Croix phase 1
Investissement	118.500,00 €	Ville de Sainte-Marie	Modernisation du complexe sportif Coralie BALMY
Investissement	159.552,20 €	Ville de Sainte-Marie	Sentier de valorisation de la Biodiversité de Sainte-Marie.
Investissement	91.875,00 €	Ville de Sainte-Marie	Modernisation et réhabilitation d'un équipement sportif et culturel - le Palladium

Article 2 :**D'autoriser** le Président à accomplir tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.**Article 3 :**

Monsieur le Préfet, Monsieur le Trésorier, Monsieur le Directeur Général des Services, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

Vote

Pour : 17

Contre : 00

Abstention : 00

Abstention déclarée : 00

Non votant : 00

Pour extrait certifié conforme

Fait à Marigot, le

Le Président

Bruno Nestor AZÉRO

